

ANNEXE 1R

Permis de recherche en surface – Demande

La présente annexe détaille la liste des pièces à remettre dans le cadre d'une demande de renouvellement d'un permis de recherche en surface conformément aux arts.42 LRNSS et 13 RLRNSS.

- ➔ **Pièce 1** : Présentation du requérant
- ➔ **Pièce 2** : Synthèse des travaux réalisés et résultats
- ➔ **Pièce 3** : Caractéristiques du nouveau permis de recherche en surface
- ➔ **Pièce 4** : Justification énergétique du projet
- ➔ **Pièce 5** : Conditions préalables à l'octroi d'un permis de recherche
- ➔ **Pièce 6** : Documents cartographiques

Le contenu de chacune des pièces est détaillé ci-après.

ANNEXE 1R

Permis de recherche en surface – Renouvellement

Pièce 1

Présentation du requérant

Cette pièce a pour objectif de préciser les profils du requérant et de vérifier son intégrité sociale et fiscale. L'absence d'une information ou d'un document doit être dûment justifiée.

(1) Profils

- Extrait actuel du registre du commerce
- Liste des noms des actionnaires principaux
- Statuts
- Organigramme interne
- Dernier rapport annuel synthétisant l'activité du requérant et des éventuels sous-traitants

(2) Intégrité sociale

- Attestation d'assurance vieillesse et survivants
- Attestation d'assurance invalidité
- Attestation d'assurance perte et gain
- Attestation du paiement des cotisations chômage
- Attestation du paiement des allocations familiales
- Attestation du paiement de la prévoyance professionnelle
- Attestation d'assurance accident

(3) Intégrité fiscale

- Attestation du paiement de l'impôt
- Attestation du paiement de l'impôt à la source pour le personnel étranger le cas échéant
- Attestation du paiement de la taxe sur la valeur ajoutée
- Extrait actuel du registre des poursuites.

ANNEXE 1R

Permis de recherche en surface – Renouvellement

Pièce 2

Synthèse des travaux réalisés et résultats

Cette pièce a pour objectif de présenter l'ensemble des travaux effectués pendant la période précédant le renouvellement. Elle doit permettre d'établir que le requérant a procédé activement, sérieusement et de façon continue aux recherches prévues, conformément au programme détaillé des travaux.

(1) Travaux réalisés

- a. Synthèse du programme détaillé des recherches prévus dans le cadre du précédent permis de recherche en surface
- b. Détail des travaux réalisés durant la période précédant le renouvellement
- c. Justification des éventuelles déviations entre les travaux réalisés et le programme détaillé des travaux prévus

(2) Résultats obtenus

- a. Principaux apprentissages en termes d'amélioration des connaissances du sous-sol
- b. Détail des données récoltées
- c. Détail des études réalisées

ANNEXE 1R

Permis de recherche en surface – Renouvellement

Pièce 3

Caractéristiques du nouveau permis de recherche en surface

Cette pièce a pour objectif de présenter les caractéristiques du nouveau permis de recherche en surface souhaité ainsi que sa justification à travers le nouveau programme détaillé des travaux. Si les caractéristiques du nouveau permis sollicité diffèrent du précédent, s'agissant notamment des ressources à rechercher ou des limites du périmètre, il conviendra d'en justifier les motifs.

(1) Description de la ressource à rechercher et justification

(2) Périmètre sollicité et justification

- a. Description du périmètre sollicité
- b. Justification du périmètre sollicité

Le périmètre proposé vise à protéger les ouvrages en surface ainsi qu'en sous-sol et tient compte de la 3^{ème} dimension du sous-sol englobant notamment le début et la fin des ouvrages concernés.

(3) Programme détaillé des recherches en surface sur la durée du permis de recherche en surface

- a. Stratégie générale des recherches en surface
- b. Programme détaillé des travaux
- c. Planning de réalisation détaillé à l'échelle du permis de recherche en surface.

(4) Durée du permis de recherche en surface et justification

La durée du permis de recherche en surface souhaitée doit être spécifiée. Si une durée supérieure à deux ans est souhaitée, elle doit être dûment justifiée au regard du programme détaillé des travaux de recherche en surface.

ANNEXE 1R

Permis de recherche en surface – Renouvellement

Pièce 4

Justification énergétique du projet

Cette pièce doit présenter les objectifs énergétiques du projet, de quelle manière ils s'inscrivent dans la planification énergétique cantonale ainsi que la stratégie de valorisation à l'échelle du territoire.

- (1) Cohérence du projet selon les critères de planification énergétique**
- (2) Analyse des besoins énergétiques actuels et futurs**
- (3) Part du potentiel géothermique de la zone à exploiter**
- (4) Qualité de la valorisation énergétique prévue**
- (5) Stratégie de communication et d'inclusion des acteurs**

ANNEXE 1R

Permis de recherche en surface - Renouvellement

Pièce 5

Conditions préalables à l'octroi d'une concession

Cette pièce vise à apporter la preuve du respect des conditions préalables à l'octroi d'un permis de recherche conformément à l'art.15 et suivants LRNSS ainsi qu'à l'art.7 RLRNSS.

- (1) Respect des conditions préalables à l'octroi d'un permis de recherche ou d'une concession (signature document joint « Pièce 5-A1 »)**
- (2) Accès au fonds d'autrui**
 - a. Accord des propriétaires de fonds concernés
- (3) Assurance RC**
 - a. Proposition de la somme minimale à couvrir sur la base des risques inhérents aux travaux et aux ouvrages (lien avec la Pièce 6)
 - b. Projet d'assurance responsabilité civile
- (4) Garantie financière (si le requérant est propriétaire d'un forage profond sur le périmètre sollicité)**
 - a. Proposition de la somme minimale de la garantie sur la base du programme détaillé des travaux de remise en état du site et d'abandon du ou des puits.
 - b. Projet de garantie financière
- (5) Capacités techniques et organisation**
 - a. Organigramme opérationnel pour les recherches
 - b. Cahier des charges des personnes clés
 - c. Processus décisionnels
 - d. Curriculum vitae de toutes les personnes clés (managérial et opérationnel)
- (6) Capacités financières**
 - a. Budget prévisionnel selon le programme détaillé des travaux et les différents scénarios d'échec et de réussite.
 - b. Business plan incluant les ressources nécessaires à la réalisation du programme des travaux et l'atteinte des objectifs de recherche

ANNEXE 1R

Permis de recherche en surface - Renouvellement

Pièce 5-A1

Conditions préalables à l'octroi d'un permis de recherche ou d'une concession

En signant le présent document, le requérant confirme sur l'honneur respecter les conditions formulées ci-dessous pendant la durée des permis de recherche et de la concession.

Objet	Conditions
Intégrité sociale	Engagement à respecter la législation en matière de prestations sociales
Intégrité fiscale	Engagement à respecter la législation en matière de fiscalité
Protection des travailleurs et conditions de travail	Engagement à respecter la législation en matière de protection des travailleurs et des conditions de travail, notamment le respect des conventions collectives de travail, les contrats-types de travail ou, à défaut, des usages locaux et de la branche
Annonce des sous-traitants	Engagement à annoncer les sous-traitants directs et indirects nécessaires pour mener les recherches et exploiter la ressource
Egalité de traitement entre femmes et hommes	Engagement à respecter la législation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes, notamment en matière d'égalité salariale
Protection de l'environnement	Engagement à respecter la législation en matière de protection de l'environnement et notamment des eaux
Condamnation pénale	Engagement à prouver que les organes engageant la responsabilité du requérant n'aient pas fait l'objet d'une condamnation pénale pour faute professionnelle grave
Assurance responsabilité civile	Engagement à conclure et à produire, préalablement à l'octroi des permis de recherche et de la concession, une assurance responsabilité civile, au titre de responsable des dommages causés à des tiers par ses futures activités, dont la somme a été préalablement validée par le département
Garantie	Engagement à constituer et à produire, préalablement à l'octroi des permis de recherche et de la concession, une garantie, notamment pour une remis en état et une exécution par substitution, dont la somme a été préalablement validée par le département
Accès au fonds d'autrui	Engagement à obtenir et à produire, préalablement à l'octroi des permis de recherche et de la concession, la preuve du consentement des propriétaires des fonds pour y accéder
Evaluation des impacts et des risques environnementaux	Engagement à produire, préalablement à l'octroi des permis de recherche et de la concession, une évaluation des impacts et des risques environnementaux
Connaissances du sous-sol	Engagement à transmettre en tout temps et gratuitement au département les informations géologiques obtenues et les prélèvements d'échantillons effectués lors d'investigations dans le sous-sol
Formation et insertion	Engagement à contribuer à la formation professionnelle et continue et à offrir des possibilités d'insertion ou de réinsertion dans le monde professionnel, notamment par l'organisation de stages.

Date :

Signature(s) :

Version février 2026

ANNEXE 1R

Permis de recherche en surface - Renouvellement

Pièce 6

Documents cartographiques

Cette pièce contient les documents cartographiques nécessaires à l'identification précise du permis de recherche en surface sollicité.

Les plans doivent également être transmis sous forme de fichiers digitaux cartographiques (shape files ou DGW) en accompagnement de la présente demande.

- (1) **Plan de situation**, au 1/25 000^e à l'échelle montrant l'emprise du périmètre du permis de recherche en surface sollicité dans le système de coordonnées CH1903+.
- (2) **Tableau avec les coordonnées** des limites du périmètre du permis de recherche en surface sollicité, avec en particulier les points d'angle du polygone.
- (3) **Liste des communes** strictement ou partiellement incluses dans le périmètre du permis de recherche en surface sollicité.